



ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE SAUVEGARDE DES MOULINS Normands-Picards

*Association pour l'étude, la conservation, et la restitution du Patrimoine hydraulique et éolien,
& pour la protection environnementale des ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et
végétales créés et induits par sa présence.*

déclarée le 13 Juin 1984 à la Sous Préfecture de BERNAY sous le n° 2017

*Siège social : Moulin Saint
Amand*

*2 rue du Tour - 76000 ROUEN
<http://moulinnormandspicards.org>*

Compte Rendu du Conseil d'Administration du samedi 23 février 2019

Moulin Sainte Catherine – Oherville (76)

Présents : Didier FILLÂTRE, Annick MOIGNET, Josette SIMON, Roland PAUMELLE, Anne-Sophie FILLÂTRE, François BERTIN, Riwan DUGUE, Bernard DOSIERE.

Absents : Sébastien LECHAVALLIER, Nicole HELENE, Jean DUBOC, Richard CHARLES, Yvette MASCART, Francis MASCART, Christèle SENEZ, Richard VAN DE MOOSDYK.

Début de la séance 14h30

Le Quorum est atteint : 8 présents

Le Président rappelle l'Ordre du Jour.

1°/ Approbation CR du CA du 24 novembre 2018 :

Les administrateurs après avoir pris connaissance du CR, son approbation est mise au vote.

Résolution n°1 : Approuvez-vous le CR du CA du 24 novembre 2018?

Oui : 7 / Non : 0 / Abstention : 1 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

2°/ Projet de Règlement intérieur :

Les administrateurs après avoir pris connaissance du RI, son approbation est mise au vote.

Résolution n°2 : Approuvez-vous le projet de RI?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

3°/ Convention avec l'Ecomusée Saint Martin (Cany Barville) :

Les administrateurs après avoir pris connaissance de la convention, son approbation est mise au vote.

Résolution n°3 : Approuvez-vous la convention avec l'Ecomusée St Martin ?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

4°/ Garderie :

Le président propose le commissionnement de Philippe VALLOIS, Frédéric DANTAN et Gilbert FILLÂTRE, Gardes Pêche Particuliers ?

Résolution n°4 : Approuvez-vous le commissionnement GPP de Philippe VALLOIS ?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

Résolution n°5 : Approuvez-vous le commissionnement GPP de Frédéric DANTAN ?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

Résolution n°6 : Approuvez-vous le commissionnement GPP de Gilbert FILLÂTRE ?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

Les administrateurs après avoir pris connaissance de la convention bail droit de pêche de la SCI Moulin Saint Amand, son approbation est mise au vote.

Résolution n°7 : Approuvez-vous la convention avec la SCI du Moulin Saint Amand ?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.



5°/ La Chaîne Normande :

L'association a un projet de reportage avec La Chaîne Normande dans le cadre de l'émission « Ca vaut le détour ».

Le lieu de tournage sera précisé en avril

Le sujet du reportage sera : patrimoine, énergie, biodiversité

Le partenaire disposera d'un temps d'intervention de 2mn

Résolution n°8 : Approuvez-vous la mise en place du reportage de LCN ?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

6°/ Assemblée Générale 2019 :

La trésorière présente le budget 2018 aux administrateurs.

Résolution n°9 : Approuvez-vous de présenter à l'AG d'affecter le résultat 0,35euro en report à nouveau ?

Oui : 8 / Non : 0 / Abstention : 0 / Nul : 0 – Résolution adoptée.

Les administrateurs examinent les projets 2019 et affectent le budget prévisionnel correspondant :

a- Patrimoine :

Organiser la Journée des Moulins Normands-Picards 2019, et son Trophée

Participer aux Journées du Patrimoine,

Poursuivre le travail pour ^[SEP]Editer les livres :

Avec une couverture réalisée par M. Francis MASCART

- Recueil de photographies de moulins normands depuis ces 20 dernières années par M. Gérard LOUVET (ancien administrateur)

- Histoire de deux moulins de Rouen par M. Lucien-René DELSALLE^[SEP]

- Second tome des Moulins de la Haute Vallée de la Bresle

- Histoire de la Minoterie Lambotte à Aumale par Mme Raphael Ternois

- Recueil de cartes postales anciennes de moulins normands

Avec obtention des droits d'auteur, la recherche de financements (participatif, subventions) et ouverture à la souscription.

- M. Sorel compte-rendu de ses conférences de Rouen (2018) et Brionne (2019)

b- Energie :

Défendre l'hydroélectricité au sein du SRADDET

Reprendre le site de la Roue Tifine à Maromme conjointement avec l'AMHI

c- Biodiversité :

Mise en place et extension de notre Garderie

Recherche de baux de droit de pêche sur notre territoire

Définition et mise en place de notre stratégie pour défendre la biodiversité de nos rivières

Recherche de subventions pour mettre en pratique notre politique

Inventaire des zones humides en relation avec les moulins et mise en place d'une stratégie pour les sauvegarder

Participation à l'Agence Régional de Biodiversité

Recherche d'un partenariat pour organiser des chantiers liés à préservation et la défense de l'environnement

Vérification de l'application dans notre Garderie de l'**Article L432-1 du code de l'environnement** (Modifié par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 98 (V) JORF 31 décembre 2006)

"Tout propriétaire d'un droit de pêche, ou son ayant cause, est tenu de participer à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques. A cet effet, il ne doit pas leur porter atteinte et, le cas échéant, il doit effectuer les travaux d'entretien, sur les berges et dans le lit du cours d'eau, nécessaires au maintien de la vie aquatique.

d- Communication :

Développer nos relations avec les élus, bassins versants, l'Agence de l'Eau

Reportage-TV avec La Chaîne Normande sur les thèmes patrimoine / énergie / biodiversité pour sensibiliser le public,

Mise à jour de notre flyer et des éléments marketing

e- Juridique

Poursuite du recours au tribunal administratif pour l'obtention de notre agrément Protection environnementale

Faire respecter l'application du L214-18.1 du code de l'environnement

Organisation de l'A.G. :

Les convocations seront envoyées à partir de lundi.

Le conseil fixe le prix repas à (34) euros pour les adultes, et (12) euros pour les enfants.

Le Bureau est invité à participer lors de l'AG. Un tableau pour s'inscrire aux différentes tâches sera envoyé par mail par Didier.

Conservation de la tombola et des paniers garnis.

La future Garderie, Les élus et les journalistes seront invités.

A l'issue de l'AG, le CA nouvellement élu sera convoqué avec l'ordre du jour unique objet unique : élection du bureau.

Le bureau nouvellement élu sera présenté à l'assemblée.

7°/ Questions diverses :

SRADDET : contribution à 8 en cours de signature, envoi à la région

point juridique :

tribunal administratif – recours gracieux dossier 'protection environnemental' – attente réponse préfecture pour le 13 avril 2019

tribunal administratif : recours sur le programme de l'Agence de l'Eau

Roue Tifine : Me Paul fait une proposition au nom de l'AMHI et ADSMNP pour la reprise du site après division cadastrale

Cabinet Lepage : suivi application L214-18.1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président

Le Secrétaire Général Adjoint